



Dernier bilan de santé

Le statut des OPA se meurt ! Celui des PTS est bien malade !

**Suite à la réunion intersyndicale avec l'administration
du 2 décembre 2008, le constat est accablant.**

Les OPA (Parc – Bases – VN – DIR – CETE) vont être " débarqués "dans un statut de " Personnels Techniques Spécialisés"qui ne sera qu'un statut précaire !

Encore moins de garanties !

- Un statut de contractuel sous Contrat de Durée Indéterminée (CDI)
- Aucune garantie sur le maintien des primes (soumis à l'arbitrage du Budget)
- Pas de garantie sur le maintien du calcul des heures supplémentaires et de leur récupération
- Une affiliation au régime général de la Sécurité Sociale (délai de carence de 3 jours en cas de maladie ? fin du supplément familial de traitement, etc...)
- Grille de classification intersyndicale rejetée en bloc par l'administration, proposition d'un niveau de recrutement en maîtrise avec 2 CAP et pas de revalorisation complète de la grille
- Pour les nouveaux, affiliation au régime général pour la retraite et à l'Ircantec avec des droit inférieurs.

L'ensemble des documents transmis par l'administration et amendés par les organisations syndicales sera présenté au Budget, à la Fonction Publique et à la Direction Générale des Collectivités Locales avant Noël sans que nous puissions vraiment savoir ce qu'elle va défendre.

Les engagements du ministre ne sont même pas tenus. Le minima était que nous conservions nos acquis !

Les organisations syndicales demandent une audience rapidement au Ministre Borloo.

Avec LA CFDT, défendez les intérêts des OPA !